

# **CRITERIUM FEDERAL**

## ***NATIONALE 2 - ZONE 5***



### *Additif aux règlements sportifs fédéraux sur le Critérium Fédéral National 2*

#### **1. Organisation sportive**

L'échelon national 2 Zone 5 organisera 10 tableaux pour cette compétition.

5 tableaux pour les messieurs : un tableau Elite (ME), un tableau – de 18 ans (M18), un tableau – de 15 ans (M15), un tableau – de 13 ans (M13) et tableau – de 11 ans (M11)

5 tableaux pour les féminines : un tableau Elite (DE), un tableau – de 18 ans (D18), un tableau – de 15 ans (D15), un tableau – de 13 ans (D13) et un tableau – de 11 ans (D11).

#### **2. Déroulement sportif**

Tous les tableaux seront composés de 16 participants, la formule de la compétition est celle figurant à l'annexe 2 choix D2 avec classement intégral de 1 à 16.

#### **3. Montées et descentes**

##### *\*Montées en N1 :*

A l'issue de chacun des trois premiers tours de l'échelon national 2 :

- le 1er du tableau Elite accède obligatoirement à la nationale 1 ;
- les 1er des tableaux -15 et -18 accèdent à la nationale 1 ou peuvent, s'ils le désirent, ne pas accéder à la nationale 1, mais dans ce cas ils disputent en nationale 2 le tableau d'âge immédiatement supérieur ;
- les 1er des tableaux -13 et -11 accèdent au tableau d'âge immédiatement supérieur en nationale 2.

##### *\*Montées des Ligues*

A l'issue des trois premiers tours et dans chacun des 10 tableaux, les trois premiers de l'échelon régional de la Ligue du Grand Est et les deux premiers de l'échelon régional de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté accèdent à la N2.

##### *\*Descentes*

Les descentes en régionale 1 ou dans un tableau de catégorie d'âge inférieure sont fonction des montées de régionale 1 et des descentes des tableaux de catégorie d'âge supérieure.

#### **4. Constitution de la division pour le premier tour de la saison**

Les tableaux ME et DE seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau Elite de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau Elite de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté.
- ✚ Le vainqueur du dernier tour du tableau M18 (ou D18) de nationale 2 s'il n'est pas en N1.
- ✚ Puis les joueurs non retenus en N1 et ayant des points A marqués dans la catégorie Elite.
- ✚ Complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

Les tableaux M18 et D18 seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau M18 (ou D18) de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau M18 (ou D18) de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté s'ils restent dans cette catégorie.
- ✚ Le vainqueur du dernier tour du tableau M15 (ou D15) de nationale 2 s'il n'est pas en N1.
- ✚ Puis les joueurs non retenus en N1 et ayant des points A marqués dans la catégorie M18 (ou D18).
- ✚ Complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

Les tableaux M15 et D15 seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau M15 (ou D15) de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau M15 (ou D15) de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté s'ils restent dans cette catégorie.
- ✚ Le vainqueur du dernier tour du tableau M13 (ou D13) de nationale 2.
- ✚ Puis les joueurs non retenus en N1 et ayant des points A marqués dans la catégorie M15 (ou D15).
- ✚ Complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

Les tableaux M13 et D13 seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau M13 (ou D13) de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau M13 (ou D13) de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté s'ils restent dans cette catégorie.
- ✚ Le vainqueur du dernier tour du tableau M11 (ou D11) de nationale 2.
- ✚ Puis les joueurs non retenus en N1 et ayant des points A marqués dans la catégorie M13 (ou D13).
- ✚ Complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

Les tableaux M11 et D11 seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau M11 (ou D11) de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau M11 (ou D11) de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté s'ils restent dans cette catégorie.
- ✚ Puis les joueurs non retenus en N1 et ayant des points A marqués dans la catégorie M11 (ou D11).
- ✚ Complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

## 5. Première participation ou reprise d'activité

- 1) les joueurs qui s'engagent avant le 10 septembre sont placés suivant les dispositions ci-dessous. Ils sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé. Leur nombre ne peut excéder 2 par tableaux.
- 2) les joueurs qui s'engagent après le 10 septembre sont placés, quel que soit leur classement, en régionale ou départementale par leur ligue ou leur comité départemental.

L'intégration de ces participants se fera dans l'ordre des points classement. (1<sup>er</sup> juillet de la saison).

## 6. Forfait et abandons

a) Tout joueur, régulièrement engagé pour un tour de N2, doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le secrétariat de la Zone pour permettre à celle-ci de procéder éventuellement à son remplacement. En cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu au dernier moment, il doit essayer d'en aviser l'organisateur. Le joueur marque 0 pt pour le tour considéré.

b) Pour un 1er forfait, excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive compétente, le joueur peut être maintenu dans la division. Pour les autres forfaits excusés, le joueur descend d'une division.

Pour un 1er forfait non excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison. Pour un 2e forfait, si le 1<sup>er</sup> forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve.

c) Tout joueur exclu de l'épreuve pour une saison ne peut participer au premier tour de la saison suivante que deux divisions au-dessous de celle pour laquelle il était qualifié le jour de son exclusion et évidemment au plus en dernière division départementale.

d) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent automatiquement par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement. Exceptionnellement, ce maintien ou cette incorporation peut s'effectuer en surnombre.

e) Tout joueur déclaré forfait non excusé au dernier tour du CF ne peut participer au premier tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du CF.

f) Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

La date limite des repêchages suite aux désistements est fixée au mercredi midi précédent l'épreuve. Ces repêchages sont alors obligatoires et ne peuvent être refusés.